

Mairie de  
**La Gouesnière**  
*bulletin municipal*

Mars 2019

Aménagement de  
l'entrée du bourg  
côté Bois Renou



Inauguration  
de l'ADMR



Création d'emplois dans  
la zone de l'Outre



Ouverture  
du commerce alimentaire de proximité  
**"Au petit Marché"**



# Mot du Maire



**Joël Hamel**

Maire de La Gouesnière  
Vice-président de  
Saint-Malo Agglomération  
en charge de l'enseignement  
supérieur, de la recherche,  
des nouvelles technologies  
et de la construction du  
centre Aquamalo

## Un mandat bien rempli

Mesdames, Messieurs,

Nous avons la chance d'habiter une belle commune. La Gouesnière est très attractive. Sa population augmente et des entreprises s'y installent. Les associations sont dynamiques. Les écoles accueillent de nombreux enfants. L'accueil de loisirs et le sport ont du succès. L'équipe municipale travaille avec ardeur pour accompagner ce développement et maintenir une qualité de vie agréable pour tous.

Pour la première fois, le conseil municipal, élu en mars 2014, est composé à parité, d'hommes et de femmes. Nous débutons la dernière année du mandat en ayant réalisé une grande partie des projets que nous avons annoncés. Pour la cinquième année consécutive, nous avons géré la commune sans augmenter le taux des impôts locaux et nous espérons bien continuer ainsi cette année.

Si l'année 2017 a été consacrée à la **construction de la salle de sport**, l'année 2018 a été dédiée au projet de **commerce alimentaire de proximité**.

En 2019, le **déploiement du très haut débit** va se poursuivre et de gros travaux de voiries vont être réalisés. C'est le cas actuellement avec l'aménagement de **l'entrée du lotissement des Vignes 2**. Nous allons ensuite embellir **l'entrée de bourg entre le virage de l'église et le bois Renou**.

Nous allons créer un **parcours sportif au cœur du bois Renou**, en y intégrant également un parcours de découverte de l'environnement et une offre ludique autour de la course d'orientation.

Avec l'ouverture de l'épicerie, nous allons aussi redessiner **la place Joseph Pécro**, avec du stationnement et de l'éclairage public.

D'autres aménagements urbains sont à l'étude depuis plusieurs mois. Ces études sont nécessaires avant de lancer des travaux car certaines routes sont départementales et nous avons besoin d'autorisations spéciales. Par exemple, **la rue de la Gare** ou **le carrefour de la rue des Auberges à la jonction des rues des Moulins et des Moissons**. Il y a aussi la rue du Lavoir, où nous allons aménager **l'entrée du lotissement du Clos du Mirliton**.

Ce plan d'aménagement des axes routiers départementaux est vital car ces rues sont avant tout les artères du bourg où l'on y roule de plus en plus vite.

Il faudra naturellement envisager d'échelonner ces chantiers pour des raisons financières en tenant compte des subventions qui respectent un calendrier annuel.

C'est pourquoi le conseil municipal sera appelé à faire des arbitrages sur ces projets mais aussi sur l'aménagement potentiel d'autres rues communales qui en ont besoin.

Cette année va marquer le début de l'aménagement du **quartier nord du bourg, entre la rue du Gros Chêne et la rue des Chaumières, sur le secteur laissé vacant par l'ancien transporteur Dentressangle**.

Tout d'abord, l'office HLM La Rance va y planter 17 pavillons, dont certains seront adaptés aux personnes âgées. Puis l'entreprise 2ETP va déménager dans la zone d'activité de l'Outre, ce qui va libérer les anciens entrepôts, permettre la déconstruction du site, pour rapidement y aménager un lotissement qui sera composé d'une trentaine de logements.



Cérémonie des vœux  
11 janvier 2019

## Mars 2019

Bulletin municipal édité  
par la Commune de  
La Gouesnière

5 rue Raphaël de Folligné  
35350 LA GOUESNIÈRE  
contact@lagouesniere.fr

Directeur de Publication  
Joël HAMEL

Rédaction  
Équipe municipale

Conception / Création  
PAO / Impression

diazo communication  
02 99 20 21 00  
contact@diazofrance.com  
www.diazofrance.com



Ce bulletin est distribué  
par les conseillers  
municipaux

Ce sera le premier lotissement qui devra répondre aux nouvelles prérogatives d'urbanisme de notre région. Je veux parler du SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui nous oblige à réaliser désormais 27 logements à l'hectare. Ce n'est pas facile à mettre en œuvre, mais c'est nécessaire si nous souhaitons ne pas gaspiller les terres agricoles.

L'équipe municipale vient de lancer **l'étude pour la construction d'une salle socioculturelle**, parce que c'est le bon moment et que la salle des fêtes devient trop petite. C'est d'ailleurs la plus petite salle polyvalente de l'agglomération. Pour cela nous disposons d'une subvention allouée par le Conseil Départemental, via le contrat de territoire de Saint-Malo Agglomération, d'un montant de 218 000 €. Par ailleurs, la municipalité a su épargner 600 000 € ces derniers mois qui seront mobilisés à cet effet.

L'arrivée régulière de jeunes familles dans notre commune nous amène à étoffer l'offre de services destinée à la petite enfance. C'est pourquoi, je vous informe que nous envisageons d'installer **une microcrèche** dans les locaux qu'occupait l'ADMR, c'est-à-dire dans l'ancien presbytère derrière la mairie. C'est un service qui sera complémentaire des assistantes maternelles et rendu possible par l'augmentation de la population. D'ailleurs Saint-Malo Agglomération met en place un réseau d'assistantes maternelles cette année. Début 2020, le **centre aqualudique Aquamalo**, qui est en construction actuellement à l'entrée de Saint-Jouan des Guérêts, à seulement 6 km de La Gouesnière ouvrira ses portes. Je m'y investis beaucoup, dans l'intérêt de notre région. Les 18 communes de l'agglomération portent ce beau projet. Les élus communautaires ont souhaité cet équipement pour vous, pour vos familles et les enfants des écoles en bénéficieront largement.

Très cordialement

Joël Hamel  
Maire de La Gouesnière

Joël Hamel



**Nous étions 1000 habitants en l'an 2000,  
nous serons sans doute 2000 en 2020.  
Nous avons beaucoup de voiries à aménager.  
Nous nous y attelons.  
Nous avons aussi des écoles et des associations  
et nous les aidons fort justement.  
Nous avons besoin d'une grande salle  
socioculturelle et nous y travaillons.  
Merci par avance à celles  
et ceux qui nous aideront.**



Pôt de fin d'année des employés municipaux et des élus - 14 décembre 2018

## ■ Ouverture du commerce de proximité



Le commerce se nomme

« Au petit marché ».

LUNDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2019

Il est situé sur la place Pécro et accessible depuis la rue du Marché, donc en plein cœur de bourg.

L'épicerie "Au petit marché" est plus qu'un commerce. Elle est un lieu convivial de rencontre, d'échange et de découverte autour d'une culture essentielle en France, le bien manger.

Dans l'épicerie, vous trouverez un maximum de produits locaux et régionaux. Nous sommes de plus en plus nombreux à être sensibilisés aux circuits courts, à la consommation écoresponsable, aux produits de qualité. Nous avons la chance d'être riches d'une grande diversité gastronomique.

Ce commerce vous propose une gamme variée et originale parallèlement à des produits de base comme dans toute bonne épicerie, à des prix accessibles à tous : produits alimentaires, mais aussi des produits d'hygiène et d'entretien.

Des semaines à thèmes et des ateliers dégustations seront organisés régulièrement. Les possibilités de fourniture de bouteilles de gaz, de livraisons à domicile, sont à l'étude pour apporter aux habitants de La Gouesnière un maximum de services.

Nous comptons sur vous pour partager ce message avec tout votre entourage. Parlez de l'épicerie "Au petit marché" à votre famille, vos amis, collègues, voisins et à tous ceux que vous connaissez.



### QUI SUIS-JE ?



**Valérie AUFFRET**  
Gérante de l'épicerie

**Valérie**, 50 ans, comptable de formation, avec plus de 25 ans d'expérience, commerçante dans l'âme et dans le sang, passionnée de gastronomie, je voulais devenir indépendante et travailler pour moi. Fille et petite-fille d'épiciers, de restaurateurs, j'ai toujours été baignée dans le commerce. Suite à un licenciement, j'ai décidé de donner un autre sens à ma vie, de changer de cap, de virer de bord, et donc créer mon commerce. La municipalité de la Gouesnière cherchait justement quelqu'un pour ouvrir un commerce de proximité dans la commune. Les discussions ont vite abouti à ce projet : construction d'un bâtiment communal pour accueillir une épicerie multiservice. Ce commerce ouvre ses portes au printemps 2019. Pour parvenir à ce que ce projet voie le jour, j'ai suivi plusieurs formations et fait des stages de mise en situation, entre septembre 2015 et aujourd'hui :

- devenir épicier à Paris avec l'Institut de Formation et de Promotion des Commerces Alimentaires,
- devenir fromager crémier, avec le même organisme,
- 5 jours pour entreprendre avec la CCI de Saint-Malo,
- les accords "fromages-bières" organisés par la Fédération des Fromagers de France conjointement avec Elisabeth PIERRE, experte et formatrice zythologie, auteure du guide Hachette de la bière.

Toutes ces formations étaient nécessaires pour affiner mes connaissances et pouvoir fournir de précieux conseils dans mon futur commerce.

**A très bientôt !**

## ■ Création d'emplois dans la ZA de l'Outre

La zone d'activité de l'Outre est située au nord de la commune, à proximité de la gare ferroviaire. Ces derniers mois, des implantations d'entreprises ont vu le jour dans ce secteur dédié au développement économique. Les ateliers de la Gare, par exemple, sont enfin occupés (à l'emplacement de l'ancien magasin Gemo). Deux entreprises ont été créées. Il s'agit de **UPM35** et **Bretagne Concept Inox** (voir ci-dessous). Ces installations sont génératrices d'emplois. Elles sont portées par Saint-Malo Agglomération qui est propriétaire des locaux. De même, à proximité, **M. Kevin Sarciaux, plombier**, a acheté un terrain appartenant là aussi à Saint-Malo Agglomération, et y construit son atelier.

Le long de la ligne de chemin de fer, la coopérative agricole **Terres de Saint-Malo** a agrandi considérablement ses bâtiments, dans le cadre d'une opération de migration de son activité qui était localisée jusqu'à présent dans le bourg de Saint-Méloir-des-Ondes.

Toujours dans le périmètre de la zone d'activité de l'Outre, mais en se rapprochant du centre équestre, le long de la route départementale, l'entreprise **2ETP** construit son nouveau siège sur un terrain qui a été acheté à la commune. Des locaux y sont prévus pour être loués à des artisans.

Ces activités professionnelles représentent **plusieurs dizaines d'emplois permanents**.



Un écosystème autour du travail des métaux se serait-il formé dans la zone artisanale de l'Outre ? C'est en tout cas ce que semble confirmer l'arrivée de deux nouvelles entreprises aux Ateliers de la gare. Auparavant occupé en partie par l'ancien magasin Gemo, le bâtiment de 1 350 m<sup>2</sup> a été racheté et rénové par Saint-Malo Agglomération. Scindé en deux cellules, il accueille désormais les sociétés Usinage de précision malouin 35 (UPM 35) et Bretagne concept inox : 2 entreprises qui cherchent déjà à recruter.

### Création d'entreprises aux ateliers de la gare => 3 QUESTIONS A :

#### ■ FRÉDÉRIC FONTAINE

Responsable d'UPM 35

##### Comment est née UPM 35 ?

De l'opportunité d'un projet commun entre Monsieur Jacrot qui dirige 3 sociétés spécialisées dans le travail des métaux, dans le Maine-et-Loire, et moi-même. Je suis ingénieur ECAM (des Arts et Métiers) et je voulais rester à Saint-Malo. On a trouvé ce local. La surface de 450 m<sup>2</sup>, la qualité de l'environnement et le fait d'être dans une zone qui facilite la logistique nous convenaient. On a créé UPM 35 en juin.



©SMA-M.Clauzier

##### Vous fabriquez des pièces à forte valeur ajoutée...

On fait de l'usinage de précision, du tournage-fraisage et de la découpe-fil pour l'agroalimentaire, la pétrochimie, les machines spéciales... Le seul frein à notre développement, c'est la difficulté à trouver des salariés !

##### Vous avez déjà recruté deux personnes...

Mais on espère arriver à une dizaine de personnes. On cherche activement un chef d'atelier expérimenté (10 ans dans le fraisage) et des tourneurs-fraiseurs. C'est compliqué parce que le métier est en souffrance et qu'il n'y a presque plus d'écoles, donc c'est à nous de former. Dès septembre prochain, on aura un apprenti.



#### ■ JEAN-BERTRAND GESRET

Président de la SAS Bretagne concept inox

##### Vous avez créé "Bretagne concept inox" en septembre 2018. En quoi consiste votre activité ?

Je suis spécialisé dans le travail de l'inox à haute finition, la petite cuverie et la tuyauterie industrielle, pour l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, l'agroalimentaire... J'ai 35 ans d'expérience dans la chaudronnerie et avant de m'installer ici, j'étais associé d'une entreprise de chaudronnerie dans le Morbihan depuis 12 ans.



©SMA-M.Clauzier

##### Pourquoi avoir choisi de vous installer ici ?

Je suis venu à Saint-Malo pour raisons familiales, mais il y avait aussi une dynamique économique et industrielle intéressante. On sent que ça bouge. Quant à ce local, c'est très simple, j'ai vu le téléphone sur des bâches ! L'emplacement, le fait d'être sur un endroit passager et d'avoir une visibilité, c'est quand même bien ! Ici, on est plusieurs entreprises à travailler le métal, mais on est complémentaires, comme avec mon voisin d'UPM 35.

##### L'atelier 2 dans lequel vous vous installez fait 900 m<sup>2</sup>. Combien de salariés prévoyez-vous ?

Pour l'instant, je suis seul, mais j'envisage d'embaucher trois à quatre personnes. Une secrétaire est en cours de recrutement pour début 2019. Je vais aussi embaucher un jeune chaudronnier, avec trois ou quatre ans d'expérience – il faut une quinzaine d'années pour un chaudronnier expérimenté – et éventuellement un tuyauteur. Ce sont des profils difficiles à trouver.

# La politique jeunesse de l'équipe municipale



Pôle Petite enfance,  
Jeunesse, Parentalité  
Offre de service aux Partenaires

## CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018 – 2021

### La politique jeunesse de l'équipe municipale

Le conseil municipal a adopté en 2018 et à l'unanimité le renouvellement du contrat qui lie la commune de La Gouesnière avec la CAF d'Ille et Vilaine. Ce projet définit notre politique jeunesse et notre capacité à constituer une équipe d'animateurs communaux. Il permet aussi la mise en place de tarifs respectant le quotient familial. En échange, la CAF s'engage à aider financièrement la commune.



### 1. HISTORIQUE DU CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

En 2006, notre équipe municipale signe un premier Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour une durée de 4 ans car la commune est en pleine évolution démographique.

Le programme de développement, sur la période 2006-2009, était le suivant :

- Pour l'accueil de loisirs des enfants, dès juillet 2006, augmentation des places et des périodes d'ouverture (mercredis, petites vacances scolaires et période estivale). Mise en place de tarifs suivant le quotient familial.
- Pour l'accueil des adolescents, augmentation des heures d'ouverture, à compter de 2006, et du nombre de places, à partir de 2008.

Ce contrat a été renouvelé 2 fois entre 2010 et 2017.



Au cours de cette période, le bourg a été aménagé et sécurisé pour accueillir des services administratifs, sportifs et paramédicaux.

**En 2009 nous inaugurons la salle des associations et le restaurant scolaire.** Aujourd'hui, de nombreux enfants y déjeunent chaque midi. Ils profitent de repas traditionnels et bio fabriqués sur place.

**La bibliothèque-médiathèque, construite en 2011**, donne une dimension culturelle à la commune.

**En janvier 2014, l'ouverture de l'école publique maternelle** a permis de libérer 3 salles au rez-de-chaussée de l'école Les Tilleuls afin d'y installer l'accueil de loisirs, la garderie et l'étude surveillée.

**La salle des sports inaugurée en 2017** et le **terrain de plein air multisport** sont des infrastructures utiles pour les familles. Elles nous ont permis de promouvoir la pratique du sport sur le temps scolaire, péri et extra-scolaire. Les associations sportives ont pu se développer. L'accueil de loisirs y propose chaque mercredi des séances multisport.

### 2. UNE POPULATION QUI AUGMENTE

La population de la commune aura doublé en deux décennies.

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
Population	669	799	908	942	1 068	1 646	1 799
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	76,5	91,4	103,9	107,8	122,2	188,3	205,8

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 et RP2015 exploitations principales

1799 habitants dont 482 enfants de 0 à 17 ans (statistiques CAF 2016).

La part des moins de 18 ans est une des plus importantes de l'agglomération de Saint-Malo et elle est supérieure au taux du département.

Appartenant à la première couronne de la ville de Saint-Malo et avec un prix de marché accessible, **La Gouesnière attire les jeunes couples** en quête d'un terrain pour y construire leur maison. **De nombreuses constructions viennent de voir le jour.** Les nouveaux habitants sont principalement des familles aux revenus moyens avec des enfants en bas âge.

Les statistiques de la CAF confirment un réel besoin de modes de garde des enfants de la commune, car le taux de parents bi-actifs est supérieur au taux moyen du département.



### 3. ANALYSE DE L'OFFRE EXISTANTE ET DES BESOINS

Avec **66 enfants de moins de 3 ans, 235 enfants de 3 à 11 ans et 181 enfants de 12 à 17 ans**, les associations et les services en charge de l'enfance jeunesse sont des partenaires indispensables pour notre projet. Il est nécessaire de les développer afin d'élargir l'animation au sein de notre commune.

#### Pour la petite enfance 0-3 ans

13 assistantes maternelles agréées sont en activité. Il est à noter qu'un tiers d'entre elles a plus de 55 ans. Les assistantes maternelles regroupées en association se retrouvent chaque semaine au sein de la salle polyvalente pour se rencontrer, échanger leurs savoir-faire avec les enfants.

#### Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans,

il existe un accueil de loisirs installé dans l'enceinte de l'école publique. C'est un service d'accueil de proximité ouvert toute l'année avec une équipe d'animation stable et qualifiée. Le personnel communal affecté à ce service, est le suivant :

Un directeur (BPJEPS APT) qui dispense des cours d'initiation multisport tous les mercredis matin, une animatrice (CAP petite enfance en cours de formation BAFD), une animatrice (DEUST USETIC en cours de formation BAFD), et un animateur (BAFA). L'équipe a été récemment renforcée par un animateur (BPJEPS APT).

La création de la salle de sport a permis aux associations de se développer avec le soutien financier de la municipalité et ainsi de proposer de nouvelles activités sportives telles que le badminton ou le futsal.



#### Pour les enfants âgés de 12 à 17 ans

L'espace jeune est un lieu mis à la disposition des ados de 12 à 17 ans avec un animateur référent qui les accompagne dans une démarche participative. Ils ont la possibilité de prendre des responsabilités. L'animateur assure le suivi et la qualité des activités. Les jeunes participent à l'élaboration du règlement intérieur.

Dans la pratique, nous accueillons essentiellement les enfants collégiens de 11 à 13 ans. Les jeunes de 14 à 17 ans ne fréquentent pas tous l'espace jeune. Les jeunes garçons participent davantage aux activités sportives de l'Association Sportive Gouesnèrienne que nous soutenons financièrement au travers de son école de football.

## 4. NOTRE PROJET A PARTIR DE 2018

### Développer l'accueil de la petite enfance.

Nous souhaitons mettre à disposition un bâtiment communal pour y installer une **microcrèche**.



### Maintenir l'offre d'accueil des 3-11 ans.

Mise en œuvre du plan mercredi :

- Proposer des activités sportives : pérenniser l'initiation multisport tous les mercredis matin pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs
- Construire un parcours sportif et un parcours course d'orientation dans le Bois Renou.
- Découvrir le territoire, la faune et la flore : en mettant en place circuit patrimoine et environnement dans le Bois Renou
- Réaliser un jardin potager.
- Veiller à la complémentarité des temps périscolaires avec les temps familiaux et scolaires.

### Développer l'effectif des 12-17 ans.

Maintenir l'offre d'accueil.

Nous recherchons une solution pour installer l'espace jeune dans des locaux polyvalents permettant d'accueillir des adolescents mais aussi offrant des possibilités de rencontre et de relations intergénérationnelles.

### Formation continue du personnel.

- Session de sensibilisation au handicap pour les animateurs et le personnel en lien avec l'enfance.
- Formation secourisme (PSC1)
- Formation surveillant de baignade
- BAFD

**La commission municipale "animation jeunesse" est chargée d'évaluer régulièrement ces services.**



## ■ Création d'un parcours sportif dans le Bois Renou



Nous allons créer un **parcours sportif au cœur du Bois Renou**, en y intégrant également un parcours de découverte de l'environnement et une offre ludique autour de la course d'orientation. C'est un des éléments clés du travail que nous menons en collaboration avec les communes du Marais blanc : Hirel, La Fresnais et St-Benoit-des-Ondes. Nous voulons rendre notre territoire attractif. Vous avez reçu un guide de notre entente au cours de l'été 2018 qui rappelle nos objectifs communs.

Pour cette **nouvelle saison du Marais Blanc**, nous aurons à cœur de vous proposer d'autres projets dans les mois à venir. Nous y travaillons actuellement, dans le domaine de la randonnée, du patrimoine ou de la culture, en concertation avec les acteurs locaux.

### Présentation résumée du projet

La municipalité de La Gouesnière souhaite disposer d'un parcours sportif innovant, connecté, agrémenté d'un circuit d'orientation ainsi que d'un parcours pédagogique « **patrimoine et environnement** ».

Le parcours sportif de plein-air alternera **12 obstacles et ateliers**, dont 6 agrès adaptés aux enfants à partir de 6 ans. Il permettra d'effectuer un entretien physique complet. Réalisé en milieu naturel, ce parcours de 1 km de long sera implanté dans le Bois Renou, qui est un espace communal boisé remarquable de 8 hectares, qui surplombe la baie du Mont St Michel. Son utilisation pourra être individuelle ou collective. **Chaque agrès est équipé d'une planchette avec un QR code** permettant à l'utilisateur d'accéder à un panel d'exercices différents. Le parcours sportif de plein-air s'adressera également aux personnes en situation de handicap avec la possibilité d'un parcours adapté.

Pour un enfant, **la course d'orientation est un jeu de piste grandeur nature**. C'est un sport éducatif à part entière qui offre de belles opportunités de loisirs et de réflexion. En groupe ou en famille, les enfants se promèneront en pleine nature et découvriront la faune et la flore du territoire. Munis de leur carte d'orientation, les enfants devront **retrouver les dix bornes fixes** du circuit permanent et les vingt-deux bornes mobiles supplémentaires qui pourront être installées selon les animations proposées et répondre aux questions posées. Le circuit d'orientation sera accessible à tout public à partir de 5 ans.

Les cartes d'orientation seront mises à disposition du public dans les mairies du Marais Blanc et dans les offices du tourisme gérés par Saint-Malo Agglomération. Le circuit nature et patrimoine aura pour but d'informer les visiteurs sur l'histoire de La Gouesnière (le château de Bonaban, la grotte du Bois Renou, St Patrick, ...), la faune, la flore, la santé et la nutrition. Les informations présentes sur le circuit permettront aux **personnes de tous les âges d'avoir une activité** (marche ou course à pied) pouvant être assimilée à de l'entretien d'autonomie. Cela participera aussi au développement des capacités cérébrales telles que la mémoire. **30 bornes comportant des questions** seront placées le long du parcours et reprendront les informations des panneaux.

**7/ COMBINE : CHAISE ABDOMINALE + ABDOMINAUX SUR PLANCHER HORIZONTAL**

**8/ STEPS (2 HAUTEURS)**

**9/ TABLE SPINAUX/FESSIERS DORSAUX/LOMBAIRES**

**10/ POUTRE POMPES ET DIPS**

Parcours sportif connecté

4 NIVEAUX DE PRATIQUE

- Débutant
- Intermédiaire
- Confirmé
- Expert

\*VIDEO DE PRESENTATION EXERCICES

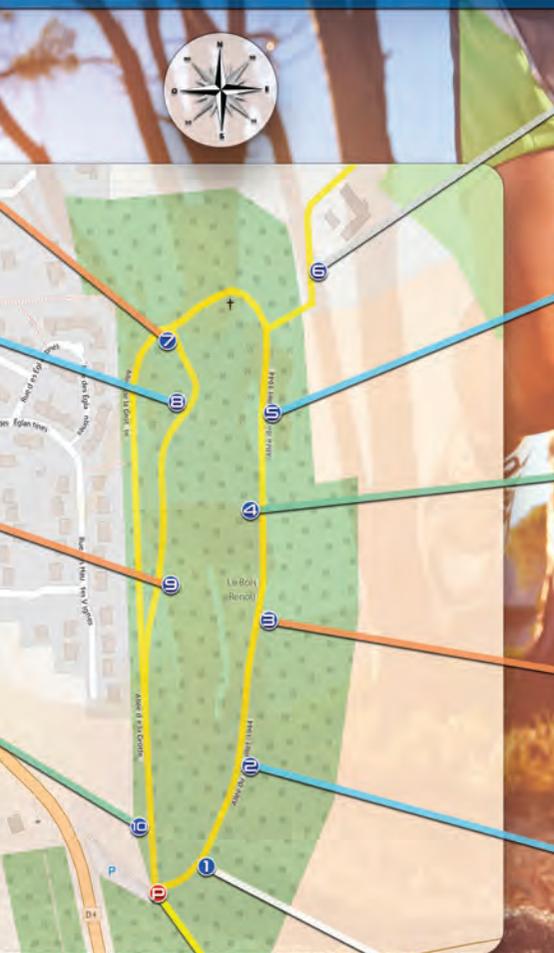
Ci-contre le projet du parcours sportif

Nous avons la chance d'être retenu par l'UNESCO, pour intégrer le périmètre touristique de la baie du Mont Saint-Michel. C'est un atout supplémentaire qui va apporter forcément de la notoriété à notre territoire situé entre baie et marais.



# DE LA GOUESNIERE : BOIS-RENOU

## ATION D'UN PARCOURS SPORTIF 100% PLASTIQUE RECYCLE



LEGENDE

- Etirements**
- Bras**
- Jambes**
- Tronc**
- Motricité**

**50**  
EXERCICES  
DIFFERENTS

## Aménagement de la voie de la liberté



Le lotissement Les Vignes 2 est en cours d'achèvement, à proximité du Bois Renou. La municipalité vient d'engager des travaux de voirie pour sécuriser l'entrée de bourg. Il s'agit de réaliser la **deuxième tranche d'aménagement du centre bourg**. Entre 2017 et 2018, nous avons préalablement refait l'éclairage public de la rue de Folligné jusqu'à la rue des Digitales, puis le réseau d'eau potable a été rénové par le syndicat des eaux de Beaufort. Les 24 habitations des Vignes 2 étant en cours de finition, les prérequis sont réunis pour lancer ce gros chantier.



Des travaux conséquents ont démarré au mois de février sur la voie de la liberté. Cette voie, c'est tout simplement la route qui traverse la commune sur l'axe Dol - Saint-Malo. Cela va représenter un aménagement

de 400 mètres de voiries, situés entre le virage de l'église et le bois Renou. Nous intervenons en deux phases : **une première partie** est consacrée à l'entrée du lotissement des Vignes 2, car c'est une urgence.

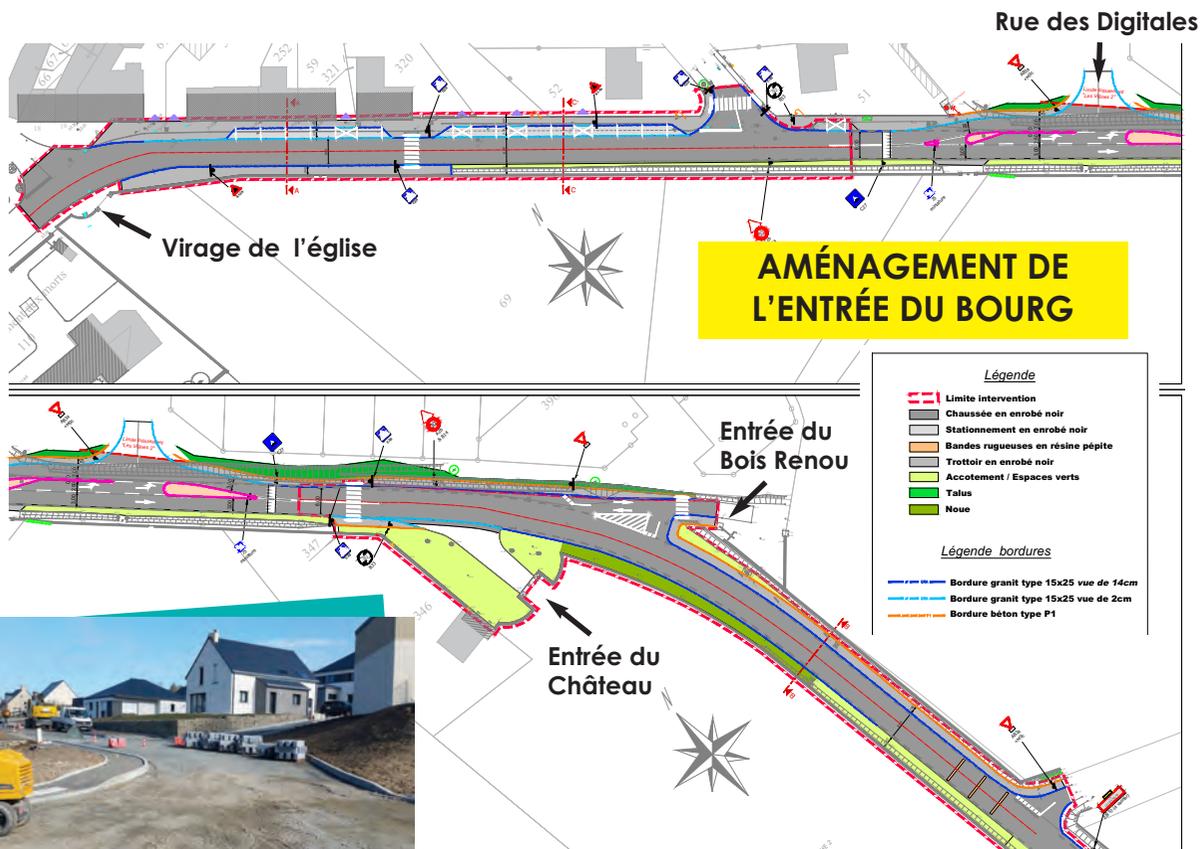
Puis dans **un second temps**, nous créerons des places de



stationnement le long de la rue de Folligné et un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous avons convenu avec les services de l'agence du conseil départemental de réduire la largeur de la voirie et de prolonger ce trottoir au-delà de l'entrée du bois Renou, jusqu'au chemin de la Chaussée Mignon, ce qui facilitera l'accès des promeneurs qui vont dans le marais. Nous aurons bientôt une belle entrée de bourg.

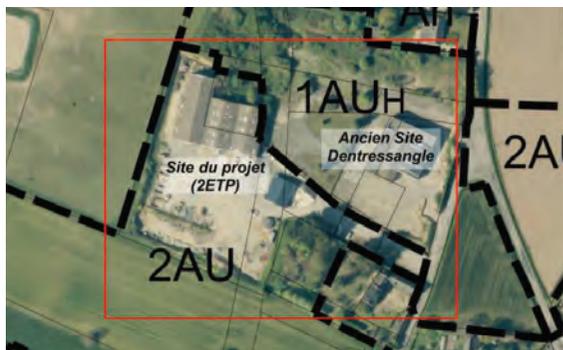


Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de 300 000 €, avant subventions. Nous pouvons espérer obtenir près de 50% d'aide sur ces dépenses.



## Aménagement du quartier NORD du bourg

L'équipe municipale souhaite embellir le quartier nord du bourg, entre la rue du Gros Chêne et la rue des Chaumières, sur le secteur laissé vacant par l'ancien transporteur Dentressangle.



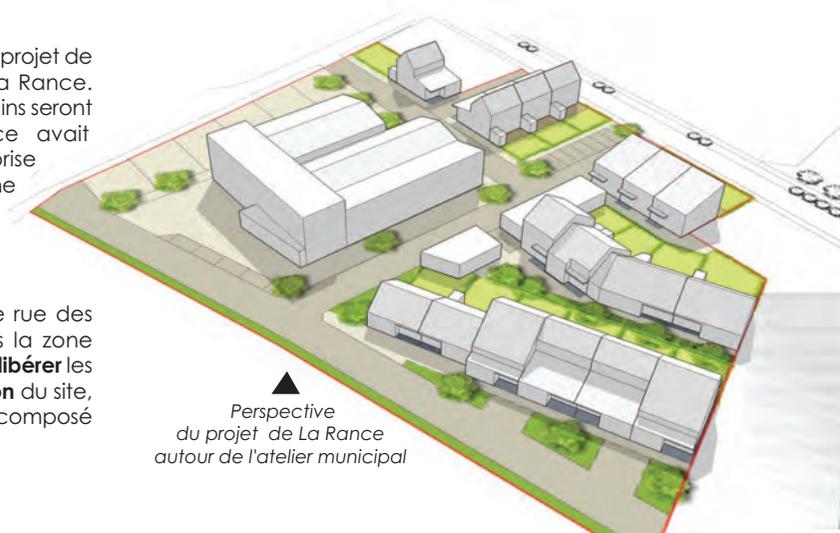
Périmètre du projet

Nous avons eu l'occasion de vous informer du projet de logements sociaux, porté par l'office HLM La Rance. Pour réussir à implanter 17 pavillons, dont certains seront adaptés aux personnes âgées, La Rance avait besoin d'échanger du terrain avec l'entreprise 2ETP qui occupe une partie de l'ancienne friche industrielle.

Désormais cela devient possible, car en 2018 nous avons modifié le PLU en conséquence (voir article PLU ci-dessous). L'entreprise 2ETP qui est actuellement située rue des Chaumières est en cours d'installation dans la zone d'activité de l'Outre. Son déménagement va **libérer** les anciens entrepôts, permettre la **déconstruction** du site, pour rapidement y **aménager** un lotissement composé d'une trentaine de logements.

Ce grand terrain permettra aussi la création d'une voirie qui desservira tout le quartier. Dans un second temps celle-ci pourra être prolongée jusqu'à la sortie du bourg au niveau du carrefour de la route départementale entre la rue de la Gare et le centre équestre. L'objectif recherché est que dans quelques années, cette future voie puisse alléger la circulation dans la rue des Chaumières et raccorder le haut de la rue du Gros Chêne. Sans oublier que la modification du PLU nous autorise également à créer une voie verte, c'est-à-dire une liaison douce en direction de la gare ferroviaire, en traversant la zone de l'Outre.

Ce projet global représente un aménagement qualitatif qui va s'étaler sur plusieurs années. Nous avons déjà réussi ce type de challenge, rappelez-vous tout ce qui vient d'être construit autour du hameau des Pâtorettes, du domaine de Launay et des terrasses d'Aleth. C'est le même enjeu, mais cette fois-ci au nord du bourg.



Perspective du projet de La Rance autour de l'atelier municipal

### Rappel sur le PLU et sa modification numéro 1

Le Plan Local d'Urbanisme (approbation du PLU le 31 mai 2016) décline un certain nombre d'objectifs :

\* **Faire le choix d'un développement durable** - Une approche environnementale de l'urbanisme - Définir la notion de bien-être à La Gouesnière. Ce projet privilégie une qualité de vie à La Gouesnière, dans une harmonie sociale et environnementale, partagée et durable.

\* **Prendre des mesures de protection** pour le maintien des zones à vocation spécifiquement agricole, préserver les espaces naturels sauvages et les paysages remarquables, réserver des espaces aux activités et aux besoins futurs : - Loisirs (salle polyvalente évolutive, salle de sports) - Culture (pôle culturel et d'accueil intergénérationnel) - Commerce, artisanat - Assainissement collectif : Bassins de gestion des eaux pluviales.

\* **Organiser les déplacements et les voiries** : intensifier l'offre des transports en commun- privilégier et aménager les modes de déplacement doux pour les piétons, les personnes à mobilité réduite, les cyclistes, ...

\* **Population et densification** : être attentif à la croissance de la commune afin de garder un équilibre démographique et économique - favoriser la mixité et



la cohésion sociale - diversifier l'offre de logement, favoriser l'accession à la propriété et développer le logement locatif public et privé - échelonner les ouvertures à l'urbanisation future en ordonnant un aménagement progressif et densifié.

\* **Type de construction** : favoriser l'implantation bioclimatique des nouvelles constructions - encourager l'utilisation des matériaux naturels - préserver le patrimoine bâti de caractère existant.

\* **Zone d'activité de l'Outre** : dans le cadre de la communauté d'agglomération, promouvoir la zone d'activité structurante.

La commune fait partie de Saint-Malo Agglomération. A ce titre, **elle doit participer à la construction de logements**. C'est pourquoi, la municipalité étudie actuellement des projets de nouveaux lotissements qui devront désormais respecter une densification de 27 logements à l'hectare, comme le stipule la loi.

## ■ Titularisation du personnel

Pour faire face à l'augmentation croissante de la fréquentation des services périscolaires :

- **Restaurant scolaire :**  
En moyenne 180 enfants déjeunent le midi.
- **Garderie de l'école publique :**  
40 enfants quotidiennement.
- **Accueil de loisirs :**  
Plus de 40 enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de titulariser deux agents qui exercent depuis plusieurs années en tant que contractuels et d'augmenter le temps de travail d'un troisième agent :

- **Margaux DOARE :**  
Augmentation de son temps de travail de 25.30 h hebdomadaire à 29.91 h soit 85.46 % de temps de travail
- **Alan REUSSE :**  
Titularisation de son poste à 28.25 h hebdomadaire soit 80.72 %
- **Cindy CERRI :**  
Titularisation de son poste à 25.54 h hebdomadaire soit 72.97 %



de gauche à droite :  
Alan Reusse, Margaux Doaré, Cindy Cerri,  
et Patrick Boudard

En ce qui concerne les services techniques et en particulier les espaces verts, la municipalité vient de titulariser **Patrick BOUDARD**, agent contractuel depuis le 16 janvier 2012. Avec un emploi à temps complet, il va pouvoir entretenir, en autres, les espaces verts des nouveaux lotissements qui sont en cours de rétrocession.



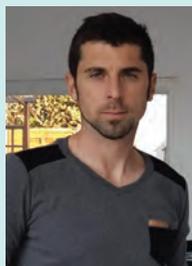
## ■ Départ en retraite

**Marie-Andrée SOUPLET a fait valoir ses droits à la retraite le 31 janvier 2019.**

C'est le 1<sup>er</sup> septembre 1993 que Madame Marie-Andrée SOUPLET a pris ses fonctions d'agent contractuel d'entretien à temps non complet dans la commune. Le 1<sup>er</sup> mars 1994, elle a été titularisée. Elle a travaillé à l'école publique, à la cantine et au centre de loisirs.

Lors de la soirée du pot de fin d'année des agents et élus, ses collègues lui ont souhaité une longue retraite heureuse. Monsieur le Maire et l'adjoint au personnel ont remis à Madame SOUPLET, des fleurs, un cadeau et la médaille de la commune au nom du conseil municipal.

## ■ Nouvel artisan dans la commune



**Sylvain Lefèvre** vient de créer son entreprise de maçonnerie, plomberie, jardinage et petits travaux d'électricité, sous le nom **LS SERVICES**, au 24 rue Christian de Kergariou à La Gouesnière.

*Prestations de services adaptées selon vos besoins, sur le secteur de St Malo et ses alentours.*

## ■ L'inscription sur les listes électorales : CE QUI CHANGE EN 2019

La réforme de la gestion des listes électorales vise à simplifier le processus d'inscription pour les électeurs et à faciliter la gestion des listes électorales pour les communes.

Le principal changement pour les électeurs est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le scrutin. A noter que pour 2019, l'inscription sur les listes électorales pour les élections européennes est possible jusqu'au 31 mars 2019.



## ■ Comment vérifier son inscription ?

**Pour vérifier son Inscription** sur les listes électorales : un nouvel outil particulièrement utile.

Une télé-procédure permet désormais à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales, et dans quel bureau il doit voter.

Il s'agit là d'une des premières traductions concrètes de la très importante réforme du « REU », le répertoire électoral unique - désormais il n'existe plus qu'une seule liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'Insee.

Concrètement, le système est très simple : une fois sur la page voulue - à l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

l'électeur doit entrer un certain nombre de renseignements (son département et sa commune, ses noms et prénoms, son sexe et sa date de naissance). S'il est inscrit, le site lui renvoie sa commune d'inscription, le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune. S'il ne l'est pas, il est invité à s'inscrire ou bien en s'adressant à la mairie de sa commune, ou bien en passant par la télé-procédure.

## ■ Destruction des nids de frelons asiatiques



La mairie de La Gouesnière et Saint-Malo-Agglomération vous accompagnent dans cette démarche : Si vous remarquez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, **ne touchez à rien** :

Contactez la mairie (02 99 58 80 80) ou Appelez la ligne frelon de la FDGDON\* (02 23 48 26 32).

Un professionnel vous contactera pour venir détruire le nid : > la facture sera réglée à 50% par votre commune et à 50% par Saint-Malo Agglomération, (dans le plafond de 100 euros).

\* Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

## ■ DEJECTIONS CANINES

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène des dépendances de la voie publique, des espaces verts et espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines un arrêté municipal a été pris en date du 27 novembre 2018. Cet arrêté indique :

- qu'il est interdit de laisser déposer des déjections des animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public.
- qu'il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique.
- que le non ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35€, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

Le présent arrêté est affiché et consultable en mairie.

## ■ Rappel de la réglementation concernant les bruits de voisinage :

Par arrêté municipal du 08 septembre 2010 sont interdits les dimanches et jours fériés les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique. Cet arrêté complète l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2000 qui interdit ces travaux les autres jours entre 20h00 et 8h00 du matin.

## ■ Timbre amende

Depuis le 1er janvier 2019, pour la délivrance d'un passeport, d'un permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, le timbre fiscal est désormais électronique. Le timbre fiscal papier est supprimé.

Il peut être acheté sur le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) ou auprès d'un buraliste équipé de l'application

"Point de vente agréé".

Le remboursement d'un timbre électronique, acheté il y a moins d'un an, s'effectue également sur le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr).

Le timbre amende continue d'être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions lorsqu'elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

VOUS AVEZ ACHETÉ UN TIMBRE ÉLECTRONIQUE IL Y A MOINS D'UN AN, MAIS VOUS N'AVEZ PLUS L'UTILITÉ ?

La demande de remboursement se fait sur internet, n'attendez plus !

VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE SUR INTERNET

1) Munissez-vous de SMS ou du justificatif reçu lors du paiement afin d'y trouver le numéro du timbre et le numéro de transaction

VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE TIMBRE CHEZ UN BURALISTE

1) Munissez-vous d'un RIB et d'un justificatif d'identité ou d'un justificatif de paiement (carte bancaire, chèque, etc.) qui vous a été remis lors de votre achat afin d'y trouver le numéro du timbre, le numéro de transaction et le montant du timbre

2) Flashez le QR code ci-contre ou rendez-vous sur [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) - Demander le remboursement d'un timbre électronique

3) Votre remboursement sera visible d'ici quelques jours sur votre compte courant

3) Votre remboursement se fera sur votre compte courant dans les meilleurs délais

timbres.impots.gouv.fr

SOYEZ  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT  
PAR VOTRE  
MAIRIE



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les évènements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

## SIMPLE ET GRATUIT

Testez-le vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.



SINON, FLASHEZ-NOUS !



# Tableau des subventions aux associations 2019

(vote du conseil municipal le 13 mars 2019)

Versement aux associations (euros)	subvention
<b>Associations loisirs</b>	
Club des peintres	220
Vie active	220
Garance Mélusine	85
<b>Associations sportives</b>	
ASG école de foot	1 400
ASG senior	1 400
ASG exceptionnelle (aide salle de sport )	5 280 (1)
ASG badminton	350
Club de gym	450
Rando bien-être	350
Team Breizh La Gouesnière	350
<b>Associations animations</b>	
Comité des fêtes	700
Comité de jumelage	350
Amicale des anciens élèves et enseignants EP	350
Mémoires Saint Patrick	350
West country	350
<b>Associations diverses</b>	
AFN	350
ACCA	600
La récré des petits choux	350
Pigeon sport Castelneuvien	220

Versement aux associations (euros)	subvention
<b>Association humanitaire</b>	
Yézibreizh	220
<b>Ecole publique</b>	
APE école publique	922
Coopérative école publique : voyages	1 230 (2)
fournitures scolaires école publique	3 444
<b>Ecole privée Notre Dame Bois Renou</b>	
OGEC : contrat asso Notre Dame	82 694
OGEC : garderie Notre Dame	1 936
OGEC : étude Notre Dame	1 868
OGEC : voyages Notre Dame	1 845 (2)
APEL école privée	922
fournitures scolaires école Notre Dame	5 166
<b>Divers</b>	
CCAS	5 000
<b>TOTAL VERSE</b>	<b>118 972</b>

(1) Prestations de Marc SIMON - salarié de l' ASG (fonde du terrain de foot, entretien des abords, suivi et fermeture de la salle de sport, aide a l'accueil de loisirs durant l'été.... )

(2) Pour aider les enfants à partir en voyage dans le cadre des activités scolaires, participation en 2019 de 15 € par enfants de La Gouesnière au lieu de 10 € les années précédentes,

## Association ADMR « Le Clos Poulet »

En 2015, à l'aube de son vingtième anniversaire, l'**ADMR Le Clos Poulet** est à la recherche de nouveaux locaux, devenus indispensables dans le contexte de son activité grandissante. L'association a trouvé un terrain correspondant à ses recherches sur la commune de la Gouesnière où elle était jusqu'alors implantée.

Afin d'optimiser le foncier, l'ADMR Le Clos Poulet s'est rapproché d'Emeraude Habitation. Les deux acteurs ont ainsi monté un programme en co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du siège de l'ADMR. Emeraude Habitation a acquis une partie du bâti pour y réaliser 3 appartements destinés à la location sociale.

Moins de 3 ans plus tard, en juillet 2018, les membres de l'association ont pris possession de leurs nouveaux locaux et les locataires d'Emeraude Habitation ont emménagé dans les 3 nouveaux appartements de la résidence baptisée « **La Maison d'Aleth** ».

L'association locale ADMR Le Clos Poulet a été créée en 1995. Elle intervient sur un territoire de 12 communes : La Gouesnière, Cancalle, St Coulomb, St Méloir des Ondes, St Benoît des Ondes, La Fresnais, St Guinoux, Chateauneuf d'Ille et Vilaine, St Père Marc en Poulet, St Jouan des Guérets, St Suliac et la Ville es-Nonais.

Elle a pour objet d'aider matériellement, à domicile et à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant sur son territoire d'intervention dans le domaine de la vie quotidienne, du socio-éducatif et du développement local.

Son spectre d'action est large (garde d'enfant à domicile, ménage et entretien du linge, aide à la toilette, aider au lever, au coucher et habillage, aide à la préparation des repas, portage des repas, téléassistance) et concerne tout type de foyers (personnes seules, familles, personnes en situation de handicap ou non...)

Pour remplir ses missions, l'**ADMR Le Clos Poulet emploie 73 salariés**. 5 personnes dédiées à l'administratif, les autres salariés agissent en qualité de personnel d'intervention, principalement au domicile des bénéficiaires. L'association est gérée par **19 bénévoles** référents sur leur territoire. Ils ont pour principale mission la veille sociale, les visites aux bénéficiaires, la mise en place des services, des devis-contrats...

Le 19 décembre 2018, le conseil d'administration a renouvelé les membres de son bureau. Mme **Annick RAHAULT succède à M. Joseph JAMBON à la présidence**.



Céline LE BRETON - Référente communication  
Le Clos Poulet - Siège : 6bis rue d'Aleth - La Gouesnière

## ■ AAEPG - Amicale des Anciens Elèves et Enseignants de L'Ecole Publique de la Gouesnière

### 2009/2019... l'association a dix ans d'existence.

Au cours de cette période l'activité a été soutenue.

Tout d'abord, le 6 septembre 2009, ces retrouvailles dans la cour à l'occasion du cinquantenaire de l'école resteront un souvenir marquant de notre vie avec une anecdote : l'inauguration de l'école.....

Officiellement cette cérémonie n'avait jamais eu lieu.

Nous vous invitons à consulter notre blog ou notre page facebook pour voir l'ensemble de nos activités mais aussi découvrir l'histoire de notre commune sur notre blog : <http://aaepglagouesniere.blog4ever.com/>

ou sur Facebook : <https://www.facebook.com/AAEPG-La-Gouesni%C3%A8re-340112156011042/>

**Nos plantations annuelles ont aussi permis la mise en place de près de 200 chênes ou hêtres** pour matérialiser les allées ainsi que 200 petits sapins de Noël.



### Quelques dates importantes :

- **Le 7 mars 2010** : 1<sup>ère</sup> plantation au Bois-Renou.
- **Le 25 juillet 2010** : Hommage aux victimes du bombardement aérien du Bois Renou du 28 juillet 1944 avec nomination des allées.
- **Le 16 septembre 2012** : Découverte du patrimoine local à l'occasion du centenaire du livre de J. VIEL (*ancien instituteur*)
- **Le 14 septembre 2014** : Exposition et concert à l'occasion du 350<sup>ème</sup> anniversaire de l'église.
- **Le 11 novembre 2014** : Exposition sur la guerre 14/18 et la vie locale durant les deux conflits mondiaux.
- **Le 10 avril 2015** : Hommage à J-PECRO (*ancien élève*) avec les enfants des écoles. A cette occasion mise en place d'une nouvelle stèle par la municipalité en l'honneur de ce compagnon de libération.
- **Le 10 décembre 2015** : Plantation de trois chênes au Bois-Renou cadre COP 21 avec Mr LEQUERTIER (*Architecte paysagiste*)
- **Le 20 novembre 2016** : 1<sup>ère</sup> foire aux arbres et aux végétaux dans le village de BONABAN en partenariat avec RANDO BIEN-ETRE.
- **Le 20 avril 2018** : Cérémonie solennelle place Joseph PECRO - centenaire de la naissance de ce héros national.

### POUR 2019

- **Vendredi 26 avril** : hommage annuel à Joseph PECRO;
- **Dimanche 30 juin** : 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'école des Tilleuls en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves.
- **Dimanche 24 novembre** : dans le village de BONABAN 4<sup>ème</sup> foire aux arbres et aux végétaux.

**Pour 2020** une réflexion est engagée pour organiser une visite du Musée de L'Ordre de La Libération à l'hôtel des Invalides à PARIS avec les scolaires.

**VENEZ NOUS REJOINDRE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR ASSURER LA RELÈVE**

## ■ Association La récré des ptiits choux

La récré des petits choux est un espace jeux pour les tout-petits de 0 à 3 ans avec leurs assistantes maternelles ou leurs parents pour une rencontre hebdomadaire.

**L'association est une bouffée d'oxygène pour les relations humaines entre adultes et enfants.** C'est aussi un lieu d'échange avant l'entrée à l'école des enfants. Elle se réunit le mardi et jeudi matin, de 9 h à 11 h 30, à la salle polyvalente. Des matinées tapis lectures ou initiation musique sont organisées dans l'année.



Claude Servières est la présidente et Isabelle Chauvaux est vice-présidente. Le secrétariat est tenu par Anne Helbecque. Les finances sont aux mains de Jocelyne Molles.

Un grand merci aux bénévoles dont Madame Colette Chartois. **Contact** : 06 73 48 42 58 ou 06 48 10 51 07

## ■ UNC 35 - Union Nationale des Combattants d'Ille et Vilaine



L'**assemblée générale** de l'association des anciens combattants a eu lieu le vendredi 22 février 2019.

Le président André Moulin et le trésorier Bernard Berlan ont dressé le bilan de l'année 2018 :

- **Vœux** des associations de La Gouesnière – Hirel - La Fresnais au mois de janvier
- Cérémonie du **8 mai**
- **Voyage** le jeudi 4 juillet 2019 (ouvert à tous), visite du parc animalier « Planète sauvage »
- **Couscous** à la salle des fêtes au mois d'octobre
- Cérémonie du **11 novembre** : centenaire de l'armistice
- Cérémonie AFN du 5 décembre, avec l'**inauguration de la stèle offerte** par la municipalité

Début 2019, les anciens combattants ont offert à la bibliothèque et à la mairie le livre de l'UNC 35 qui retrace un siècle d'histoire. L'association qui se compose actuellement de 14 anciens combattants, 7 soldats de France et 5 veuves, va poursuivre ses activités tout au long de l'année et participera au congrès national qui se déroulera à Saint-Malo les 21, 22 et 23 juin 2019.

La soirée couscous aura lieu à la salle des fêtes le samedi 12 octobre à partir de 19h.



## ■ Association Sportive de la Gouesnière

### ■ Effectifs section football (Dirigeants : 24 - Arbitres : 2) :

- Football d'animation (de 5 à 10 ans) : 65 (1 féminine)
- U13 GJ d'aleth (11-12 ans) : 24 • U15 GJ d'aleth (13-14 ans) : 6
- U17 GJ d'aleth (15-16 ans) : 19 • U19 - Seniors : 70

### Les championnats de football :



- **L'équipe 1** de l'ASG évolue au premier niveau départemental (D1), son équipe réserve en D3 et l'équipe 3 en D4. 2 entraînements/semaine (mercredi et vendredi 19h à 21h). Les matchs se déroulent le dimanche après-midi.
- **Les U15 et U17** s'entraînent 2 fois par semaine (mardi et jeudi 18h à 20h). Les matchs ont lieu le samedi après-midi.
- **Les U11 et U13** s'entraînent 2 fois par semaine (mercredi 15h30 - 17h et vendredi 17h30 - 18h45). Les multi-matches sont le samedi matin ou après-midi.
- **Les U7 et U9** s'entraînent 1 fois par semaine (mercredi de 14h à 15h30). Les rassemblements ont lieu un samedi sur deux sur les terrains de football du canton de Saint Malo.

### ■ Effectifs section futsal (Seniors : 14)

### ■ Effectifs section badminton (Adhérents : 47)



Pendant les vacances scolaires, l'ASG propose des stages multisports dans la salle de sport pour les enfants de 7 à 13 ans, en concertation avec le centre de loisirs communal.

L'ASG emploie Marc SIMON, éducateur sportif diplômé et 2 animateurs en service civique, Hugo BOËTE et Arthur LEFEUVRE.

## ■ Lien d'amitié La Gouesnière - Saint Désert

2009 – 2019 déjà 10 ans.

Poursuivant les échanges avec nos amis bourguignons dans le cadre de notre lien d'amitié, et pour financer ses multiples activités, l'association a organisé **une braderie** dans les rues du bourg le samedi 4 août. De nombreux bradeurs se sont retrouvés pour chercher l'objet de collection ou le petit meuble qui va bien. Nous avons tenu un stand au forum des associations le 8 septembre. Un moment de convivialité pour rencontrer les Gouesnériens et promouvoir nos actions. Cette année le temps fort était l'**accueil d'une délégation Bourguignonne pour le départ de la Route du Rhum**. Hébergés dans les familles, les Désiréens ont parcouru les pontons et goûté à l'ambiance grand large qui flottait sur Saint Malo.



Pour terminer l'année, nous avons tenu un stand de dégustation de vin de Bourgogne à la **foire Sainte Catherine de Bonaban** le 25 novembre. **Pour 2019**, le vide-greniers est programmé pour le samedi 10 août et nous participerons encore à la foire aux arbres et aux végétaux le 23 novembre. Mais le point d'orgue sera fin septembre, avec un déplacement à Saint-Désert pour participer aux vendanges dans les vignes de la Côte Chalonnaise.

Toutes les personnes intéressées par ce déplacement et se joindre à nous peuvent prendre contact au 06.38.10.19.68 ou [jumelage@lagouesniere.fr](mailto:jumelage@lagouesniere.fr).

## ■ COMITÉ DES FÊTES

### Animations 2018

- **Braderie** : comme chaque année la braderie du comité des fêtes a eu lieu le 3<sup>ème</sup> samedi de juillet.
- **Réveillon du nouvel an** : le comité des fêtes a organisé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive une soirée Saint Sylvestre. 120 personnes se sont retrouvées dans la bonne humeur autour d'un repas préparé par les membres du comité des fêtes, le traiteur "hello chef" et la boulangerie de La Gouesnière, suivi d'une soirée dansante.



### Projets 2019

- **Braderie buvette et restauration** le 20 juillet 2019
- **Repas St Sylvestre** 31 décembre 2019
- **marché de Noël** : le comité des fêtes envisage d'organiser un marché de Noël éventuellement en collaboration avec d'autres associations.

Les membres du comité des fêtes réfléchissent à de nouvelles animations envisageables.

Toutes les personnes souhaitant s'investir ou nous faire part de leurs idées sont bienvenues.

**Contact :**

Sébastien Gézequel : 06.83.19.83.40

ou par Mail :

[sebastien.gezequel@wanadoo.fr](mailto:sebastien.gezequel@wanadoo.fr)

## ■ Ecole les Tilleuls

M<sup>me</sup> Guyon Servane 02 99 58 80 24  
Journée de décharge : lundi

### Les arts et l'école :

Les maternelles et CP ont pu profiter du spectacle « Petite ombre » proposé par la compagnie Farce bleue au festival les Gallo-pins de St Jouan des Guéréts.

Les élémentaires ont réalisé un projet artistique de danse avec la compagnie Ladainha.



Ils se rendront à l'Odysée de Dol de Bretagne le 04/04 pour un « Break show ».



Du 13 au 19 mars l'école participe au **festival du court métrage**.  
Le 24 mai, les maternelles et Cp se rendront à la nouvelle vague pour le **spectacle « Ego le cachalot. »**

Toute l'école a pu apprécier le spectacle de fin d'année offert par la mairie.



Chorale et marché de Noël



Le dynamisme de l'équipe éducative  
Cavant photo

### Sorties pédagogiques :

Fin avril, les élèves du Ce1 au Cm2 partiront à la découverte de **Nantes** : au programme, les machines de l'île Jules Verne, le planétarium, « Nantes nous transporte », et visite de « Planète sauvage ».

Les élèves de MS/CP/ Ce1/CE2 se rendront au **musée Bothoa de St Nicolas du Pélem**, pour passer une journée à l'école d'autrefois.

Enfin, visite de la **ferme pédagogique du moulin du bois** à Chartres de Bretagne, pour les élèves de maternelle et CP. Ce sera l'occasion de découvrir la transformation du lait et d'être au contact des animaux de la ferme.

Bien sûr nous n'oublions pas le **soldat PECRO** et l'école se rendra à la commémoration le 26 avril prochain.

La **fête de l'école aura lieu le 30 juin**, mais avant nous vous accueillerons **aux portes ouvertes** le vendredi 29 mars, de 17h00 à 19h00.

Pour les nouvelles inscriptions, merci de fournir un justificatif de domicile, le livret de famille et le carnet de santé.

Mme Guyon,  
pour l'équipe éducative

## ■ École Notre Dame du Bois Renou

**Septembre 2018** célébration début d'année au bois Renou avec le Père Cado

Participation aux **Virades de l'Espoir** (de la GS au CM2) :



Action caritative pour l'association "Vaincre la Muco !" Chacun a relevé le défi à la hauteur de ses performances d'endurance mais surtout, ils ont tous couru pour ceux qui n'ont pas de souffle ! Bravo les enfants pour votre persévérance !

**Séjour à l'île TUDY** : le premier voyage des élèves pour cette nouvelle année a eu lieu à l'île Tudy proche de Quimper pour nos CP. Un lieu bien connu de nos plus grands mais un premier voyage aussi loin pour eux. Une classe de découverte artistique qui s'est déroulée dans une ambiance studieuse mais bien sûr avec de bon moment de rigolade.

**Sortie Bothoa ; La dictée !** Plongez votre porte-plume dans l'encrier, tout le monde est prêt, c'est la dictée !!! Cette sortie a fait revivre à nos élèves de CE1, CE2 et CM1 une journée d'école comme en 1930 : le chemin creux, la classe : morale, écriture et dictée, la soupe au pain et le pain.

**Spectacle les 3 Chardons** pour les maternelles et CP.CE1

Mais cette année il y a aussi le **Séjour à Paris** pour les CM1 et les CM2, **une classe Poney** pour les CE1 et CE2, **une sortie exposition DOISNEAU** à Dinard, **la galette des rois** fabriquée par nos moyens et CP, et encore plein d'autres projets d'ici la fin de l'année scolaire.

**7 Décembre 2018** : Le Marché a rencontré succès et affluence !! Comme l'année passée notre Marché de Noël a eu un grand succès, tout d'abord par le goûter des enfants puis par leurs chants et enfin avec les stands : ceux de l'école et des exposants. Nous avons eu beaucoup de visiteurs ce qui a rendu ce marché très convivial et magique avec l'arrivée du père Noël.

**Célébration de Noël** en l'église de La Gouesnière avec le Père Cado.

**Portes Ouvertes de l'école Notre-Dame** : vendredi 22 mars 2019 (17h30/20h00) Soyez les bienvenus ! Pour toute inscription pour l'année 2019/2020, se munir du livret de famille et du carnet de santé ! Prise de RV possible avec le directeur au 06.83.80.23.11.

**Date de la kermesse de l'école**: dimanche 23 juin 2019



Les fêtes de fin d'année avec le marché, les stands et le goûter

## ■ Association Gymnastique

### Nouveauté 2018-2019

Le Club de gym de La Gouesnière a mis en place une activité **multisport** le samedi matin, **pour les 4- 12 ans**. A l'école multisports, l'enfant apprend à « goûter » un sport. Il est ensuite incité à le pratiquer dans le club de son choix.

Depuis janvier 2018, le club a mis en place également un **atelier équilibre pour les séniors**, avec l'objectif d'apprendre à travailler votre équilibre, à vous relever après une chute, à améliorer votre coordination.

L'éducatrice sportive vous proposera aussi des exercices simples à faire chez vous pour conserver vos acquis.

### Programme d'activité de la semaine :

**Lundi** avec Aurélie BERTHELOT :

9h30-10h30 : Gym douce

10h30-11h30 : Programme équilibre

19h-20h00 : Gym Tonique

20h-21h00 : Step

**Mercredi**

17h00-18h00 ; Gym enfants avec Fabrice TREHEL

20h15-21h15 : Gym Tonique avec David MONTOIS

**Samedi** 10h-12h : Multi sport avec Fabrice TREHEL

Renseignements : 06 85 87 34 97



## ■ Association Hélo ! Danse



L'association **Hélo ! Danse** propose depuis 2015 des **cours de Danse Modern'jazz** à partir de 6 ans ainsi que des **cours de Zumba** à partir de 16 ans. Les activités ont lieu à La Gouesnière les jeudis à partir de 17h à la salle des fêtes.

Un spectacle annuel aura cette année lieu au Centre culturel de l'Odyssee à **Dol de Bretagne le samedi 15 juin 2019**.

Association Hélo ! Danse

07 64 09 41 66

[www.helodanse.com](http://www.helodanse.com)

[asso@helodanse.com](mailto:asso@helodanse.com)



## ■ Association Farce bleue

### Théâtre les 23 et 24 février 2019

Comme chaque année, le CCAS de La Gouesnière invite les aînés de la commune au théâtre.

Cette année la Compagnie Farce Bleue présente « Les secrétaires », pièce écrite et mise en scène par Franck Lemarié. La pièce a été jouée le week-end du 23 et 24 février à 20h30 à la salle des fêtes.

#### Note d'intention de l'auteur :

"Avant d'être comédien et metteur en scène, j'ai eu l'occasion de travailler trois années dans deux mairies en tant qu'animateur socioculturel. Quelques années après j'écris la pièce de théâtre "Les secrétaires". C'est l'occasion pour moi d'inviter le spectateur à faire immersion dans le quotidien d'une petite mairie rurale. C'est un endroit qui devient le carrefour de notre société, les personnages quelque peu caricaturaux nous embarquent dans cette tranche de vie farcesque."



## ■ Yézibreizh

Nous nous préparons à **accueillir une famille YEZIDIE** dans une maison en cours de rénovation près de La Gouesnière. Les trois petits enfants et leurs parents sont actuellement dans un camp de réfugiés de guerre à Erbil (IRAK).

Notre association compte à ce jour environ 80 adhérents qui sont prêts à les soutenir et les accompagner à leur arrivée.

Toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues pour nous rejoindre.

L'association **organise un couscous** dans la salle polyvalente de Saint-Benoit des Ondes **le samedi 4 mai à partir de 19 h**

Renseignements et réservations au 06.72.76.89.44  
ou yvick86@gmail.com



Amicalement  
YVICK DE BAUDINIÈRE  
Co-Président Yézibreizh



## ■ Association Garance & Mélusine

Depuis 4 ans l'association « **Garance et Mélusine** » propose un atelier de broderie « créative », ouvert à tous et à toutes, débutant(e)s ou non.

### De la broderie mais aussi du patchwork, du tissage, ...

Réalisés dans un climat convivial, les projets sont nombreux et se concrétisent par l'exposition annuelle.

L'atelier a lieu le lundi après-midi de 14h à 17h dans la salle des associations à La Gouesnière.

Possibilité le mardi après-midi et le mercredi soir.

Stages d'une journée ou d'une demi-journée.

N'hésitez pas à nous contacter.

Patricia et chloé Durand 06 61 45 49 29  
durandpat@hotmail.com



## ■ Association Mémoires St Patrick

De nombreux projets en perspective pour l'année 2019.

La personnalité de Saint-Patrick continue à passionner le plus grand nombre et sa vie hors du commun s'inscrit, qui plus est, dans une période (V<sup>ème</sup> siècle après J-C) sans doute la plus méconnue et la plus sombre de l'histoire de l'Occident, ce qui nous amène à nous interroger plus encore sur cette époque.

A travers ce personnage mythique et les événements extraordinaires qui ont jalonné sa vie, c'est aussi la découverte plus approfondie de toute une région que l'on explore au gré des faits historiques de ce siècle charnière.

En septembre prochain, 34 pèlerins américains viendront sur les traces des saints bretons et sont attendus par Mémoires Saint-Patrick à La Gouesnière.

Un projet d'Historial à vocation touristique et retraçant les moments forts de la vie de Saint-Patrick sera porté par l'association en lien avec la commune tout au long de l'année 2019.



## ■ Association Peintres amateurs

L'Association des **Peintres Amateurs** de La Gouesnière a organisé les 19 et 20 octobre 2018 son **exposition annuelle**. Lors de cette journée conviviale, environ 130 tableaux ont été présentés aux visiteurs qui ont été nombreux lors de cette journée. Les œuvres exposées étaient composées d'huiles, d'acryliques, pastels, encres, et d'aquarelles répartis dans la salle avec la participation de leurs auteurs.

Les adhérents de l'association se réunissent toutes les semaines, les jeudis soir et/ou vendredi après midi.

**Pour la nouvelle saison 2019**, des exercices par vidéos sont proposés pour améliorer ou découvrir de nouvelles techniques et matières. Ces séances sont animées par un adhérent assisté par la vidéo d'un tutoriel. Tout cela dans un esprit de convivialité et d'entraide, le but étant de progresser, découvrir et se faire plaisir avant tout. Nous vous invitons à notre prochaine exposition qui se déroulera les 19 et 20 octobre prochains.

Contact : Laurent PROTAIS  
Président de l'Association des Peintres Amateurs  
06.35.94.56.69



## ■ Association Rando bien-être



**L'année 2019** est une année importante pour l'association Rando bien-être. Cette année, nous enregistrons une progression notable des adhérents (*15 personnes de plus par rapport à 2018*) pour atteindre un effectif global de **65 randonneurs**. Cette progression importante met en avant le dynamisme de notre association, elle est notamment liée à une nouvelle activité proposée aux personnes désirant reprendre une activité physique de manière modérée. A cet effet, nous organisons, **tous les jeudis matins** une sortie adaptée d'environ 5 km sous forme de promenade (*rassemblement à 09H15 pour un départ à 09H30 de notre local situé rue des chaumières*).

Bien sur, nous assurons toujours nos randonnées **du mardi avec un départ à 13H30**, de notre local, pour des parcours de 8 et de 10 à 12 Km environ. Tous les adhérents, en fonction de leur aptitude peuvent participer aux marches du mardi et du jeudi. Nous allons aussi, pour la troisième année consécutive, organiser **la rando des familles le dimanche 12 mai 2019**. Le succès de cette activité ludique ne se dément pas depuis sa première

édition. Une modification cependant, nous partirons et arriverons à St Benoit des ondes. Cette nouveauté vise à diversifier nos parcours. Elle est possible grâce au regroupement des communes du marais blanc et au soutien apporté par les municipalités des quatre communes constituant le groupement. Nous nous en félicitons et sommes heureux de contribuer à la promotion de ce territoire.

*Venez nous rejoindre, au-delà de la marche, Rando Bien Être œuvre pour promouvoir la solidarité intergénérationnelle.*

*Tous les renseignements et le programme de nos activités sur : [www.randobienetre35.fr](http://www.randobienetre35.fr)*

## ■ Association de couture « Vie active »

L'Association de La Gouesnière (14 adhérentes) a tenu son Assemblée Générale annuelle le 22 Janvier 2019.

**Un nouveau bureau a été élu** : Présidente - Mme Christiane TREMORIN, Vice Présidente - Mme Martine THUILIER, Secrétaire - Mme Marcelle MEHEUT, Trésorière - Mme Jeannine TAN

Nous nous retrouvons **chaque mardi de 14h à 17h30** dans la salle des associations mise à notre disposition par la Mairie. Nous réalisons des travaux de couture : vêtements, sacs, objets décoratifs : tricot, crochet, sujets à thèmes (*Noël, Pâques*)

Nous **partageons ensemble nos idées et notre savoir-faire** dans une ambiance conviviale et sympathique,

**L'exposition de nos travaux aura lieu les 27 et 28 Avril 2019**



## ■ Association TBLG - Team Breizh La Gouesnière

L'association cycliste **Team Breizh La Gouesnière (TBLG)** est née en 2016 dans le but de promouvoir le cyclisme sur route.

C'est une association dynamique dont les effectifs augmentent de façon importante puisque nous sommes à ce jour plus de 70 adhérents répartis en différents groupes selon le niveau de chacun. Des circuits variés avec toujours de nouvelles routes bucoliques et peu fréquentées par les automobiles sont proposés tous les dimanches matin. Les circuits sont préalablement tracés à l'aide du logiciel de tracé de parcours GARMIN, ce qui permet aux adhérents de pouvoir charger le tracé dans leur compteur de vélo et ainsi être guidés, via un GPS.

De plus, nous proposons à nos adhérents des **séances de renforts musculaires tous les jeudis soirs** dans la salle des sports de La Gouesnière. Nous travaillons tous les muscles du corps par des exercices ludiques (*cardio, abdos, fitness, étirements, ballon*) et au rythme de chacun. Ces séances se concluent souvent par un jeu de ballon collectif (*basket, badminton, handball, ..*). Nous avons ouvert les séances aux associations locales de la commune et aussi aux clubs cyclo des alentours (*Saint-Père, Saint-Jouan, Cancale, ..*).

**Vous habitez La Gouesnière, n'hésitez pas à venir découvrir ces séances.**



*séance de renfort musculaire*

Chaque année, le TBLG organise **des randonnées cyclistes**, sans compétition sur la voie publique et ouvertes à tous. Cette année, les randonnées auront lieu le **dimanche 19 mai 2019** à partir de 8h00.

Autorisation parentale pour les moins de 16 ans et port du casque obligatoire. De plus, il est demandé de respecter impérativement le code de la route. L'association est également **très sensible à la préservation de l'environnement** (*zéro déchet sur la route et dans la nature !*).

Inscription aux randonnées : 5,00 euros avec pot d'accueil au départ et à l'arrivée !

Nous avons ouvert une **page Facebook TBLG** animée par Cyrille où nous informons quotidiennement les abonnés de la vie de l'association et de l'actualité du monde du vélo : cyclotourisme et activités cyclosporives, les résultats des courses pro, le matériel et les nouveautés actuelles, ... **ABONNEZ-VOUS !**

Nous remercions d'ailleurs les nombreux abonnés qui suivent cette page (*adhérents TBLG et autres amoureux du vélo*). Laissez-nous des commentaires afin de faire évoluer notre page.



Nous remercions également tous les artisans-commerçants de la commune et des communes voisines qui soutiennent nos initiatives et qui partagent nos valeurs. **Grace à nos partenaires, nous avons fait confectionner des équipements cyclistes hauts de gamme** (Noret et Castelli) aux couleurs de l'association que nous proposons à prix réduit à nos adhérents. Ainsi, nous sommes désormais un groupe cycliste bien connu dans le secteur géographique local, régional et même national !

Le **montant de l'adhésion 2019 est fixé à 15 euros** par délibération lors de l'assemblée générale.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : [tbg@kml.bzh](mailto:tbg@kml.bzh)  
N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

## ■ La Baie'L des jantes'T

Le **deuxième dimanche matin de chaque mois**, les amateurs de vieilles voitures se retrouvent sur le parking d'Aleth pour une exposition des véhicules au grand public.



## ■ Association West cowboy country

**Le West Cowboy Country** est une association loi 1901 créée en Août 2008 par un groupe de passionnés, décidés de partager leur enthousiasme pour la danse country et celtique en l'enseignant en toute simplicité à toutes celles et ceux qui ont envie de s'associer à de bons moments. Le club est établi sur la commune de La Gouesnière où les cours sont dispensés dans la salle des fêtes **chaque mardi de 19h00 à 22h** suivant le niveau (*débutants - novices - intermédiaires*) par des animatrices bénévoles (*Fabienne et Isabelle*).

L'association regroupe aujourd'hui 43 adhérents et est affiliée à la FFCLD (Fédération Francophone de Country et Line DANCE).

La volonté de vouloir partager la passion de la musique et de la danse Country a permis de réunir chaque semaine femmes et hommes de tous âges évoluant dans un esprit d'amitié et de convivialité. La danse étant une activité plaisir. Cette pratique est accessible à tous les âges. Vous pourrez vous y exprimer sur des rythmes variés tout en stimulant et **développant la mobilité, la mémoire et la confiance en soi**.

La danse en ligne vous conviendra parfaitement si vous avez besoin de vous dépenser mais de manière collective et conviviale !

**La danse et la musique Country sont une réelle thérapie** que nous recommandons à toutes celles et ceux qui pourraient encore douter de son efficacité.

Outre les cours et les animations internes (soirée de Noël - galette des rois - repas de fin d'année....) l'association organise également des bals (country), se produit au travers de manifestations diverses (fête de la musique, Téléthon, fête de l'Irlande et de Saint Patrick le 17/03/2019, Festival «Independence Day» les 22 & 23/06/2019 à l'hippodrome de Saint-Malo,,,,) suivant les demandes.



Pour nous contactez :  
**06 37 22 61 99** (Michel)  
[contact@westcowboycountry.fr](mailto:contact@westcowboycountry.fr)  
[www.westcowboycountry.fr](http://www.westcowboycountry.fr)

*N'hésitez plus et venez nous rejoindre lors de la prochaine rentrée le mardi 10 septembre 2019 (les 2 premiers cours sont gratuits)*

## ■ Association Yoga-yogi-ni



### Le Yoga

Chacun a ses raisons de découvrir le Yoga.

Besoin de se détendre, de combattre le stress, de se sentir mieux dans son corps...

Cette pratique nous permet simplement d'apprendre à vivre mieux.

Vous êtes souple comme un parpaing ?

Vous pensez "trop" et seriez incapable de rester assis à méditer ?

**Le Yoga est fait pour vous !** Je propose une pratique de Hatha Yoga accessible à tous.

Rendez-vous les vendredis de 9h15 à 10h30 pour les cours adultes et les Mardis 17h à 18h pour les enfants à partir de 4 ans.

**Infos et inscriptions 06 67 54 29 25**

*Au plaisir de pratiquer avec vous  
 Nadège*



# Album photos de la commune 2018

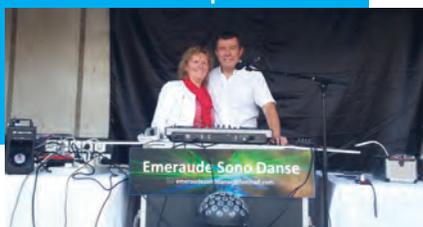


Après-midi dansant du CCAS



Le comité des fêtes préparant la braderie de juillet

Fête de la musique.



Le samedi 23 juin 2018, la 3<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique, organisée par la municipalité et l'association West Cowboy Country s'est déroulée place Joseph-Viel.

De 21h à 3h, Gérard a offert aux nombreux participants un programme composé de musique disco, de tubes des années 80-90 et de succès actuels. Dès la tombée de la nuit, un spectacle laser a illuminé le clocher de l'église Notre-Dame.

Date à retenir : le samedi 15 juin 2019,

4<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique.

**VENEZ NOMBREUX !**



Départ de la rando TBLG

Le rallye des familles de Rando bien-être



La troupe de théâtre Farce bleue

Le CCAS distribue des rosiers pour la fête des mères



Plantation d'arbres dans le bois Renou



Exposition des peintres amateurs



Remise de chèque pour les Restos du cœur



Mise en place de bancs dans le bourg



Les jeunes s'amuse à la salle de sport

Bourguignons et Gouesnériens à la salle des fêtes



Exposition sur la guerre 14-18 à la bibliothèque



Spectacle de Noël pour les écoles de la commune



Cérémonie des vœux du maire

## ■ Agenda des **manifestations communales 2019**

Date	Organisateur	Manifestation organisée
<b>13 avril</b>	West Cowboy Country	Bal Country
<b>26 avril</b>	A.A.E.P.G	Hommage au Caporal Pécro
<b>27, 28 et 29 avril</b>	Garance et Mélusine, Vie Active	Exposition dentelles - Broderies
<b>08 mai</b>	A.F.N - Municipalité	Cérémonie Armistice 1945
<b>12 mai</b>	Rando bien-être	Rando des familles
<b>19 mai</b>	TBLG	Randonnées Cyclistes
<b>15 juin</b>	Municipalité - West Cowboy Country	Fête de la Musique
<b>23 juin</b>	A.P.E.L Notre-Dame	Fête de l'école privée
<b>30 juin</b>	A.P.E Les Tilleuls	Fête de l'école publique
<b>20 juillet</b>	Comité des fêtes	Grande braderie
<b>10 août</b>	Comité de Jumelage	Vide-greniers
<b>06 septembre</b>	Associations - Municipalité	Forum des associations
<b>06 octobre</b>	C.C.A.S	Repas des aînés
<b>12 octobre</b>	A.F.N	Repas des anciens combattants
<b>19-20 octobre</b>	Peintres amateurs	Exposition
<b>11 novembre</b>	A.F.N - Municipalité	Cérémonie Armistice 1918
<b>24 novembre</b>	A.A.E.P.G	Foire aux arbres & Végétaux
<b>30 novembre</b>	West Cowboy Country	Bal du Téléthon

### 2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !

Depuis le 1er janvier 2019, la détention et l'utilisation de pesticides chimiques de synthèse par les particuliers sont interdites (loi Labbé) \*. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

#### Que faire des produits restants ?

Les pesticides ne vont pas à la poubelle, il faut les rapporter en déchetterie ! Vous pouvez rapporter vos bidons vides ou inutilisés dans la déchetterie la plus proche de votre domicile. Des locaux spéciaux permettent de collecter ces produits dangereux...

#### Comment faire autrement avec des méthodes naturelles ?

Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque (type purins et autres préparations naturelles) et les produits utilisables en agriculture biologique (ayant une autorisation de mise sur le marché nationale pour un usage dans les jardins, espaces verts ou infrastructures) ne sont pas soumis à cette interdiction et constituent des solutions alternatives. D'autres moyens peuvent être mis en place :

- Désherbage mécanique, thermique ou manuel
- Paillage ou plantes couvre sol
- Filet de protection contre les « indésirables »
- Favoriser un environnement attractif pour les auxiliaires de cultures
- Compostage ...

\*Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytopharmaceutiques prévues par la loi est une infraction pénale passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende (sanction maximale encourue et modulée par le juge en fonction des circonstances - article L.253-17 du code rural et de la pêche maritime).

